

**Rectorat de l'académie
de Poitiers**

**Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
de la Vienne**

IA-IPR de STI

Affaire suivie par : MARTIAS Laurent
VIGNE Jean-François
laurent.martias@ac-poitiers.fr
jean-francois.vigne@ac-poitiers.fr

Poitiers, le 12 Septembre 2022

Les Inspecteurs d'Académie– Inspecteurs pédagogiques
régionaux de physique/chimie

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de STI

S/c

Mesdames et Messieurs les proviseurs
Mesdames et Messieurs les principaux
Mesdames et Messieurs les directeurs

Adresse postale
**22, rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625
86022 Poitiers cedex**

Objet : Lettre de rentrée

Cette lettre de rentrée est composée d'une première partie commune rédigée par le collège des IA-IPR de l'académie de Poitiers suivie d'une deuxième partie concernant plus particulièrement la discipline de STI.

Message du collège des IA-IPR de l'académie de Poitiers

Mesdames, Messieurs,

Nous espérons que vous avez passé des congés d'été reposants.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux enseignants affectés dans l'académie de POITIERS et félicitons les lauréats des concours de recrutement. Nous espérons qu'ils trouveront dans le métier qu'ils s'approprient à exercer l'épanouissement professionnel auquel ils aspirent. Nous remercions les enseignantes et enseignants qui vont les accompagner, ainsi que tous ceux qui vont accueillir des étudiants dans le cadre des nouveaux parcours MEEF. Nous restons à leur écoute.

Les deux dernières années scolaires ont été difficiles et nous savons l'engagement qui a été le vôtre pendant ces périodes de crise sanitaire pour assurer la continuité pédagogique et maintenir ce lien indispensable entre l'Ecole et les familles. Ce contexte a montré à quel point nous devons travailler à réaffirmer en permanence le contrat social que porte notre Ecole. Celui-ci se manifeste dans l'égalité des chances pour une Ecole toujours plus inclusive qui réponde aux besoins de chacun des élèves qui nous sont confiés ; une Ecole dans laquelle chacune et chacun trouve sa place grâce à un respect des différences ; une Ecole qui prête une attention au bien-être notamment en luttant contre toute forme de

discrimination ; une Ecole qui forme des futurs citoyennes et citoyens capables de s'insérer dans le monde de demain en connaissant les problématiques d'environnement, de développement durable ; une Ecole qui éduque à la distance critique, afin de distinguer ce qui relève des croyances et ce qui se fonde sur des références ; une Ecole qui fait vivre son territoire, qui favorise la mixité, et qui offre à toutes et tous l'ouverture culturelle, l'insertion sociale et professionnelle par une découverte du champ des possibles, l'ambition et une orientation choisie.

Cette Ecole du XXI^{ème} siècle, vous en êtes et en serez les acteurs essentiels. Pour atteindre ces objectifs, la formation continue reste un levier qu'il nous faut saisir. Avec la création de l'Ecole Académique de la Formation Continue (EAFC), l'accès aux formations sera plus souple et plus fluide, dans une temporalité et une échelle opérationnelle qui visent à répondre aux besoins du terrain. Chaque inspecteur disciplinaire, mais aussi chaque chef d'établissement, est à vos côtés pour les identifier, créer des dynamiques pédagogiques au sein des établissements, regrouper dans des formations d'initiative locale des enseignantes et enseignants concernés par des problématiques communes.

Le travail sur les compétences des élèves et leur évaluation par des modalités variées, à partir des diagnostics que vous pouvez conduire mais aussi des évaluations nationales, la maîtrise des fondamentaux (lire, dire, écrire, compter), la différenciation pédagogique et la prise en compte des élèves à besoins particuliers, les liaisons inter-degrés et inter-cycles particulièrement la liaison troisième-seconde, sont notamment, des objets de travail dont il faut se saisir afin d'assurer la continuité et la fluidité des apprentissages, et ainsi répondre à ce que nous devons, tous, aux élèves. Les démarches d'auto-évaluation des établissements, et la préparation des futurs projets, sont enfin autant d'occasions de construire des axes stratégiques, des priorités, en étroite liaison avec le contexte d'exercice professionnel.

Nous savons et connaissons l'engagement dont vous faites preuve au quotidien dans vos classes, mais aussi dans vos établissements, au travers des multiples projets et actions que vous menez. Vous avez toute notre confiance et nous sommes à vos côtés pour vous aider à remplir les missions qui sont les vôtres, pour le plus grand bénéfice des élèves qui nous sont confiés.

Le collège des IA-IPR de l'académie de POITIERS

Message des IA-IPR de STI

C'est une nouvelle année scolaire qui débute dans un contexte marqué par une accalmie sur le front sanitaire, notamment avec une forte baisse des contaminations et surtout des hospitalisations liées au COVID. L'année écoulée a vu la poursuite de la mise en œuvre de la réforme du baccalauréat, notamment celle du contrôle continu et le passage des épreuves de spécialité au mois de mai. L'ensemble des épreuves d'examens a pu se dérouler dans des conditions normales. La technologie a été présente au DNB pour cette session 2022 : 27 centres, 241 correcteurs, plus de 18 000 copies et un travail remarquable réalisé par les coordonnateurs et correcteurs. Nous tenons à vous remercier (enseignants, animateurs de réseau, tuteurs, chargés de mission) pour votre engagement et mobilisation dans l'intérêt des élèves durant cette année particulière complexe. Nous ne pouvons pas oublier les DDFPT qui sont des relais et des appuis indispensables. Votre implication et votre geste professionnel ont été l'essence de cette réussite.

Le réchauffement climatique et la crise énergétique sont des préoccupations partagées qui questionnent notre quotidien. Les transitions énergétique et écologique doivent s'inscrire de manière durable dans notre analyse et nos pratiques professionnelles. C'est un vaste chantier qu'il vous faut aborder dans l'ensemble de nos formations du collège aux sections de techniciens supérieurs et classes préparatoires aux grandes écoles. Ainsi, l'année scolaire devrait voir le lancement des premiers modules FEEBAT (Formation aux Économies d'Énergie dans le Bâtiment). De nombreux diplômes de la voie professionnelle dont les BTS ainsi que le baccalauréat STI2D seront concernés. La formation s'accompagnera de la mise à disposition de supports numériques permettant la construction de séquences pour les élèves.

La nouvelle EAFC (École Académique de la Formation Continue) qui sera inaugurée le 12 septembre en son lieu incarné restera l'opératrice des formations du PAF. À compter de cette année, vous pourrez vous abonner à une offre de formations à candidature individuelle pour laquelle vous manifestez un intérêt. Vous serez ensuite informé depuis votre messagerie académique des dates des sessions, ce qui vous permettra par la suite de vous préinscrire avec l'application SOFIA FMO. Pour rappel, les formations ne seront ouvertes qu'à partir de 8 inscrits minimum. Deux modules sont actuellement proposés en lien avec les STI, ainsi que deux autres en lien avec SNT et NSI. Les FIL (formation d'initiative locale) portés par un établissement ou plusieurs établissements voisins seront aussi privilégiés. Nous serons présents afin d'accompagner toutes les propositions.

Le travail d'équipe et la mutualisation doivent continuer à se développer en s'appuyant sur des temps d'échange à distance, ainsi que sur l'usage des espaces collaboratifs dédiés. Il s'agira aussi de privilégier les liaisons inter degré notamment collège-lycée et lycée-supérieur, et l'interdisciplinarité dans le cadre des formations ou actions mises en œuvre. Au-delà d'une prise de contact entre établissements, il nous faudra imaginer des scénarios capables de développer l'engouement et la confiance chez les élèves. Il s'agira d'accompagner les collégiens et les élèves des classes de seconde efficacement dans la construction de leur parcours d'orientation, notamment vers nos spécialités de la voie générale et la série STI2D. L'ambition de nos lycéens doit être renforcée afin de les amener à privilégier une poursuite d'étude en STS pour les bacheliers de la voie professionnelle et en BUT, à l'université ou en CPGE pour les autres. La journée de rencontre « lycées – IUT » est un premier pas. Les cordées de la réussite, le dispositif ambition BTS, le projet CODA (CrOisée Des pArcours) fruit d'un partenariat entre le rectorat de Poitiers et les universités de Poitiers et de La Rochelle doivent nous permettre de favoriser l'accès et la réussite dans l'enseignement supérieur pour nos lycéens.

Tous les collégiens et pas seulement ceux intéressés par la voie professionnelle devraient aujourd'hui mieux connaître les métiers accessibles à tous les niveaux de qualification. L'égalité des chances doit être favorisée au-delà des écarts sociaux économiques et du genre. Les CMQ (Campus des Métiers et des Qualifications) de l'académie, les réseaux ECLORE, mais également les CLEE (Comités Locaux École Entreprise) peuvent être de précieux appuis. Les familles et les acteurs sociaux économiques doivent être impliqués.

Notre champ disciplinaire est un espace privilégié de convergence, il peut en ce sens par son essence favoriser la communication et l'émergence des disciplines connexes.

De nombreux temps forts vont ponctuer notre année scolaire. La tenue de journées portes ouvertes, l'immersion d'élèves dans les formations du supérieur, la diffusion de capsules vidéo sont essentielles pour rendre visible le travail réalisé dans vos classes au quotidien.

Le calendrier national prévoit : la semaine de voie professionnelle au mois de novembre, celle de la voie technologique qui aura sans doute lieu au mois de janvier, mais également le printemps de l'orientation. La pratique de concours doit être une opportunité pour valoriser nos élèves et leurs formations.

Nous remercions tous ceux qui ont participé l'an passé dans un contexte difficile aux Olympiades des Sciences de l'Ingénieur, aux trophées NSI ou à d'autres concours. Certains établissements se sont d'ores et déjà inscrits au projet « **Yes We Code** » porté par la fondation CGénial. La robotique sera d'ailleurs mise à l'honneur dans notre région académique avec la tenue du championnat du monde ROBOCUP au parc des expositions de Bordeaux du 6 au 9 juillet 2023. Les équipes intéressées pourront concourir après une première sélection régionale.

Enfin, comme chaque année, nous vous encourageons à engager vos élèves (collégiens, lycéens de seconde à la terminale ou étudiants de STS) dans la dynamique du **concours des Génies de la construction** ou plutôt du **concours des territoires intelligents** qui vise à promouvoir la créativité et valoriser le travail collectif d'élèves ou d'étudiants au travers de leurs réponses aux problématiques actuelles de la construction et de l'aménagement des territoires. Les inscriptions se feront du 09 septembre 2022 au 20 janvier 2023. À ce propos, une communication sera faite en direction des établissements et des équipes pédagogiques de l'académie.

Le numérique prend une place de plus en plus prépondérante dans la transmission des savoirs. Au 21e siècle, il s'impose de manière significative dans la transmission des savoirs et l'art du geste professionnel. L'avènement de l'internet et des technologies numériques a profondément transformé

notre société. Une réflexion est en cours afin d'impulser une dynamique académique au développement de l'éducation à l'esprit critique à l'école à l'ère du numérique. Cette démarche vise essentiellement à sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative aux problématiques spécifiques, en particulier d'ordre cognitif, entravant la mobilisation de l'esprit critique, à favoriser le partage de pratiques et à promouvoir l'installation de stratégies pédagogiques. Nos champs disciplinaires, nos programmes et référentiels, nos enseignements sont tous fortement liés à l'usage du numérique. Il nous faudra investir cette question en interrogeant vos pratiques individuelles et collectives. Toujours en lien avec le numérique, le département de la Vienne a été choisi pour intégrer le dispositif TNE (Territoires Numériques Éducatifs). Il s'agit de faciliter l'émergence de solutions en lien avec les applications du numérique pédagogique dans le premier degré et au collège. Là encore, la technologie a un rôle à jouer. Nous remercions les équipes qui se sont déjà impliquées dans leur établissement.

Enfin, dans cette approche réflexive sur les pratiques, l'E AFC propose un mode de formation « Évaluer pour Apprendre » qui apparaîtra dans l'offre publique sous le code de dispositif 22A0130266. Vous n'êtes pas sans savoir que l'évaluation est un indicateur d'analyse et de remédiation, mais également d'apprentissage. La réussite de nos élèves témoigne de la qualité de votre pratique de l'évaluation ; toutefois nous vous encourageons à participer à cette réflexion au travers de l'appel à projet et du séminaire dédié à cet effet.

Concernant les effectifs, nous avons souligné une stabilisation aussi bien en voie générale et voie technologique : environ 500 élèves de première en spécialité SI et 500 également en série STI2D. La nouvelle spécialité NSI accueille de son côté autour de 600 élèves. En fin de seconde, de nombreux élèves choisissent une autre orientation après un passage en option SI, CIT ou SI-CIT. La part des filles dans nos formations reste encore bien trop faible. La mobilité est souvent un frein au choix de nos spécialités ou série, même si les possibilités de dérogation en fin de classe de troisième sont aujourd'hui offertes. Il nous faudra agir sur ces trois leviers afin d'accroître nos effectifs, et ce malgré la baisse démographique à venir. Au niveau du recrutement, pour cette année, nous accueillons trois professeurs stagiaires en SII et quatre en NSI. Vous n'êtes pas sans savoir les besoins de la discipline. De nouveaux professeurs contractuels sont recrutés. Nous comptons sur votre professionnalisme pour les accueillir au mieux dans vos établissements. Aussi, d'ores et déjà, nous tenons à remercier les tutrices et tuteurs pour leurs conseils et accompagnements.

Cette nouvelle année sera sans doute porteuse de nouveaux défis, notamment celui d'amener au travers de nos disciplines nos jeunes à comprendre les enjeux du monde à se projeter vers le futur, et à construire leurs ambitions et leur parcours de formation.

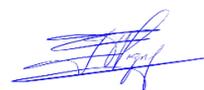
Nous comptons sur votre engagement individuel, mais également collectif pour éclairer et conduire au mieux ceux que notre institution nous a confiés.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Laurent MARTIAS
IA IPR STI



Jean-François VIGNÉ
IA IPR STI



o